

ÉCHOCARDIOGRAPHIE DU NORD-EST (Alsace-Bourgogne – Franche-Comté – Lorraine)

(Diplôme Interuniversitaire)

Avec Besançon, Dijon, Nancy, Nantes, Paris, Montpellier et Toulouse

ANNÉE 2021-2022

INSCRIPTIONS UNIQUEMENT EN 1^{ère} ANNÉE

- **Objectifs :**

L'échocardiographie a acquis une place considérable en Cardiologie. Cet examen fournit des renseignements très importants dans la majorité des cardiopathies de l'adulte et de l'enfant. La pratique de l'échocardiographie nécessite une connaissance approfondie de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie cardiaques. L'enseignement doit assurer la connaissance des principes techniques de l'échocardiographie doppler, de ses indications et de ses principaux résultats qualitatifs et quantitatifs dans diverses pathologies. Mais l'échocardiographie nécessite aussi une formation pratique approfondie, assurée au cours de stages prolongés auprès d'échocardiographistes confirmés.

Le but du D.I.U. d'Echocardiographie est de délivrer un enseignement théorique et pratique de l'échocardiographie de façon homogène au sein d'universités françaises.

- **Durée :** 2 ans **Nombre de places :** Non limité

- **Droits à payer :**

- **Si inscription unique à ce seul diplôme ou comme 1^{er} DU (si plusieurs DU)**

En 1^{ère} année : droits administratifs (243 €) + droits pédagogiques (*0 € ou **335 € ou ***640 €)

Année mémoire : **354€** → droits administratifs (170 €) + droits pédagogiques (184 €)

- **Si inscription seconde : comme 2^{ème} ou énième DU (car plusieurs DU)**

En 1^{ère} année : droits administratifs réduits (159 €) + droits pédagogiques (**335 € ou ***640 €)

Année mémoire : **297€** → droits administratifs réduits (113 €) + droits pédagogiques (184 €)

* 0 € pour les internes en D.E.S pour une inscription en 1^{ère} année

** 335 € à titre individuel

***640 € au titre de la formation continue

- **Enseignant responsable :**

Pr. G. ROUL

Service de Cardiologie – Nouvel Hôpital Civil – BP 426 – 67091 STRASBOURG CEDEX

☎ 03 69 55 05 85

Mèl : jose.roul-gerald@chru-strasbourg.fr

- **Public concerné :**

Niveau 1 et 2 :

- Les médecins français ou originaires des pays de l'Union Européenne (UE) titulaires d'un diplôme de docteur en Médecine leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine et d'un diplôme d'études spécialisées pathologie cardio-vasculaire, d'une diplôme d'études spécialisées en anesthésie ou d'une diplôme d'études spécialisées en radiologie (sont acceptés : les D.E.S. de pathologie cardio-vasculaire, le CES de cardiologie ou son équivalence, le DES d'anesthésie, le DESC de réanimation, le CES d'anesthésie ou son équivalence, le DES de radiologie, le CES de radiologie ou son équivalence).

- Les internes titulaires nommés au concours de l'internat de spécialité et régulièrement inscrits au DES de pathologie cardio-vasculaire.

- Les médecins étrangers hors UE, titulaires d'un diplôme de docteur en médecine et d'un diplôme de cardiologie, leur permettant d'exercer ces spécialités dans leur pays d'origine.

Niveau 1 uniquement :

- Professionnels paramédicaux travaillant depuis au moins 5 ans dans un laboratoire d'échocardiographie.

- **Cours et programme :**

L'enseignement a lieu sous forme de visioconférence **les vendredis de 14h à 18h00.**

La formation comporte chaque année :

- un enseignement théorique de 40h au minimum,
- la participation à un séminaire annuel dont les modalités d'organisation et le programme sont fixés par le conseil pédagogique,
- un enseignement pratique délivré sur les lieux de stage et sanctionné par la validation d'un carnet de stage (150h environ). Ce carnet de stage est nominatif. Pour chaque examen complet réalisé personnellement par le stagiaire doivent figurer la date, la pathologie examinée et la validation par le maître de stage du laboratoire habilité.
- le stage pratique de niveau 1 est sanctionné par la validation de 120 examens écho cardiographiques (dont au moins 60 examens incluant le doppler),
- le stage pratique de niveau 2 est sanctionné par la validation de 120 examens supplémentaires comprenant des échocardiogrammes par voie endo-œsophagienne.

- **Examens :**

L'examen consiste en un écrit composé de 4 questions notées sur 20 et la validation complète du carnet de stage. Une seule session est organisée chaque année.